

L'offre de soins

Une approche globale de la santé

La MSA réalise une actualisation de sa stratégie santé. En effet, l'évolution des enjeux au cours des dernières années, notamment à la suite de la crise Covid, rend nécessaire une nouvelle réflexion dans le champ des politiques publiques afférentes. La déclinaison de cette stratégie santé ancre la position de la MSA comme actrice des politiques de santé territoriale. Dans la façon de répondre aux enjeux, la MSA identifie l'intérêt d'aborder une approche globale, dite *One health*. Avec son guichet unique et sa transversalité d'action dans les environnements sociaux, économiques et physiques, la MSA peut agir sur les trois piliers de cette initiative : l'amélioration de la santé humaine, environnementale, et du lien entre santé animale et humaine.

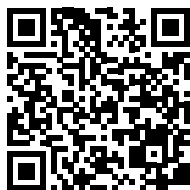
Pour l'installation en structures d'exercice coordonné en milieu rural

Le régime agricole développe depuis quelques années à titre expérimental, en partenariat avec les unités de formation et de recherche (UFR) de médecine, de pharmacie et d'ontologie, ainsi qu'avec les instituts de formation en soins infirmiers et de kinésithérapie, un programme de promotion à l'installation en structures d'exercice coordonné : les maisons de santé pluridisciplinaires (MSP) et les communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) en milieu rural. Ce programme intitulé Éduc'tour se compose de deux phases : une formation théorique en ateliers pluridisciplinaires répondant à trois objectifs principaux – se connaître pour se reconnaître, développer une culture commune du soin et construire un projet de santé adapté à un territoire – et une journée sur le

Les quatre axes de la stratégie santé de la MSA

- 1** L'amélioration de l'espérance de vie en bonne santé par la promotion de la santé et la prévention, tout au long de la vie et dans tous les environnements.
- 2** La lutte contre les inégalités sociales et territoriales d'accès à la santé dans les territoires ruraux.
- 3** La garantie de la qualité et de la pertinence de la prise en charge, à chaque étape du parcours de santé.
- 4** Le développement de l'autonomie des populations agricoles et rurales, âgées et en situation de handicap et le soutien des aidants.

EDUCTOUR 2022 - MSA Côtes Normandes



► terrain auprès d'une structure. Le déploiement de ce programme par toutes les MSA d'ici 2025 est inscrit dans la convention d'objectifs et de gestion. La CCMSA organise deux séminaires auprès des caisses pour rappeler son principe et ses modalités de mise en œuvre. En 2022, un certain nombre de MSA déploient l'Éduc'tour en partenariat avec les instituts de formation en santé.

Un accompagnement et des actions clé en main

L'accompagnement local au développement des structures d'exercice coordonné se poursuit. Dans le cadre d'un comité de pilotage avec des représentants de caisses, la CCMSA continue de fournir son appui par des réunions en visioconférence, des vidéos de partage d'expérience et des formations, entre autres. Elle développe également les partenariats avec les acteurs de terrain. La signature d'une convention avec la fédération nationale des maisons de santé pluridisciplinaires (AVECsanté) est en cours. Mais l'accompagnement de la MSA ne s'arrête pas à l'appui à la création des structures. Il se

poursuit au-delà de leurs mises en place par la proposition d'actions clés en main, avec notamment un programme d'éducation thérapeutique pour les personnes porteuses de polyopathologies. Ce dernier a fait l'objet d'une présentation au congrès 2022 du collège national des généralistes enseignants.

Médecine de ville et hôpital : favoriser les relations

L'expérimentation développée avec l'agence nationale d'appui à la performance (Anap) et quatre MSA (Bourgogne, Grand Sud, Limousin et Midi-Pyrénées Sud), pour favoriser les relations et les actions entre une ou plusieurs CPTS et un hôpital de proximité, se poursuit et s'étend à d'autres caisses. Un séminaire organisé conjointement par la CCMSA, l'Anap et les quatre MSA expérimentatrices se tient en juin, ainsi que des webinaires concernant l'utilisation des bases de données hospitalières. En décembre, l'école nationale supérieure de la sécurité sociale (EN3S) sollicite la CCMSA et la MSA du Limousin pour présenter cette expérimentation dans le cadre d'un séminaire de formation

sur les CPTS. Ce séminaire remporte un vif succès : deux nouvelles sessions sont programmées en mars et juin 2023.

Alerte sanitaire sur l'utilisation de Dépakine®

Les organismes d'assurance maladie, dont la MSA, et l'agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) mettent en œuvre une opération de communication sur les risques de malformations congénitales et de troubles du neurodéveloppement chez l'enfant à naître associés à la prise des médicaments à base de valproate (Dépakine® et ses génériques, Dépakote®, Dépamide® et Micropakine®) en cours de grossesse. L'objectif de cette action est d'identifier les médecins libéraux qui prescrivent des médicaments à base de valproate à des femmes en âge de procréer, afin de les alerter et de leur rappeler les conditions de prescription. La MSA participe à cette action d'alerte sanitaire interrégimes, pour des envois de courriers réalisés fin novembre. Au total, 517 courriers sont adressés aux prescripteurs libéraux, pour des ordonnances de valproate à 545 assurées MSA en âge de procréer.

La prévention santé



L'entretien motivationnel à l'arrêt au tabac obtient une note de satisfaction de 8,1/10.

Grippe : un entretien personnalisé par téléphone

Afin de sensibiliser à la vaccination contre la grippe et d'augmenter le taux de couverture vaccinale d'une population ciblée, la MSA réalise des entretiens personnalisés par téléphone (EPT). L'évaluation menée entre le 15 octobre et le 10 décembre 2021 auprès de femmes de 65 ans primo-vaccinantes assurées au régime agricole permet d'évaluer l'efficacité du dispositif sur leur couverture vaccinale. Si elle met en évidence que les femmes ciblées en 2021 présentent un profil similaire à la cible de 2020 et que leur taux de couverture vaccinale est en baisse de 10 %, elle révèle également une meilleure productivité sur la campagne 2021-2022.

La motivation pour arrêter de fumer au rendez-vous

La CCMSA réalise pour la première fois une évaluation de l'entretien motivationnel à l'arrêt du tabac (Emat) et de son impact sur la perception et la consommation de cette substance. Proposé dans le cadre des Instants santé aux adhérents souhaitant arrêter de fumer, il se déroule en présentiel avec un(e) infirmier(e) formé(e) à la conduite de ce type d'entretien : 1 196 adhérents, majoritairement des fumeurs

« confirmés » ayant déjà essayé d'arrêter à une ou plusieurs reprises, ont souhaité en bénéficier en 2021.

L'évaluation montre que près de sept adhérents sur 10 estiment que l'Emat – qui obtient une note de satisfaction de 8,1/10 – a eu un impact allant de modéré à important sur leur volonté d'arrêter de fumer ou de diminuer leur consommation. Ils apprécient particulièrement l'attention et l'écoute de l'infirmier(e) ainsi que les conseils et recommandations apportés.

51%

DES FEMMES CIBLÉES DANS LA CAMPAGNE DE SENSIBILISATION CONTRE LA GRIPPE BÉNÉFICIENT D'UN ENTRETIEN PERSONNALISÉ PAR TÉLÉPHONE (39 % EN 2020-2021), LA PART DES FEMMES VACCINÉES RESTE AU-DESSUS DE CELLE DES HOMMES, PLUS PARTICULIÈREMENT AU RÉGIME AGRICOLE.

Ainsi, les gains estimés du dispositif global EPT grippe sont de trois à 9,6 points de pourcentage de vaccinées supplémentaires chez les 65 ans primo-vaccinants, soit entre 403 et 1 207 personnes vaccinées en plus lors de la campagne 2021/2022 (ce qui représente 0,12 % de la population à risque).

Les changements induits par les P'tits ateliers nutritifs

L'évaluation menée afin de mesurer l'impact des P'tits ateliers nutritifs sur les connaissances et le comportement des parents et des futurs parents confirme que leur valeur ajoutée repose sur la possibilité qu'ils offrent d'approfondir les contenus, de partager des savoirs expérientiels et d'acquérir des connaissances pratiques à travers l'intervention de la diététicienne-nutritionniste et les interactions entre parents. Animés par des professionnels de santé dont le domaine d'expertise est la nutrition, ce qui suscite la confiance des parents, les ateliers induisent trois types de changements. Il y a, tout d'abord, un impact psychologique : les parents se sentent rassurés et confiants. Ensuite, il y a des changements de comportements vis-à-vis de l'alimentation de l'enfant – diversification,

équilibre, introduction de nouveaux produits – et l'incorporation de nouvelles habitudes – achat de produits locaux, parents expérimentant la diversification menée par l'enfant. En plus d'un niveau de confiance comparable à celui des professionnels de santé, les P'tits ateliers nutritifs bénéficient d'un excellent niveau de satisfaction et jouent un rôle de repère dans un contexte d'infobésité.

Première édition de Coup de pouce prévention

Coup de pouce prévention est un dispositif d'appel à projets pour accompagner des porteurs de projets dans le domaine de la prévention et de l'éducation à la santé. Il s'ancre dans le cadre du plan national de santé publique et des plans régionaux de santé intégrant notamment les structures d'exercice coordonné.

Suite à son lancement national en novembre 2021, 32 projets, sur les 36 dossiers de candidature présentés en commission, ont reçu une participation de financement par la CCMSA. Vingt-sept MSA ont répondu au questionnaire sur les 35 pilotes et dix accompagnent les porteurs autrement que financièrement.

« Prévention de la santé mentale et de la souffrance psychique chez les jeunes » par l'association Isis ou « Réflexion des jeunes sur leurs pratiques addictives » par Addictions France (département du Tarn-et-Garonne) sont deux exemples de projets subventionnés suite aux commissions. « Améliorer le bien-être des personnes âgées à domicile par l'intervention de clowns d'accompagnement » ou « Femmes et santé, éducation à la santé féminine » porté par le pôle de santé libéral du Pays de Tarascon font partie de ceux financés via les caisses.

En chiffres

128 porteurs de projets accompagnés

128 sessions d'initialisation réalisées

37 webinaires réalisés

32 projets accompagnés éligibles aux financements

La prévention santé

Des Ateliers vitalité pour le compte de la caisse de prévoyance et de retraite du personnel de la SNCF.

Les Ateliers vitalité pour la SNCF

La caisse de prévoyance et de retraite du personnel de la SNCF et la CCMSA signent un mandat de mise en œuvre des Ateliers vitalité pour le compte de la SNCF. Ils s'adressent aux personnes d'environ 65 ans et visent à leur faire adopter des comportements favorables à leur santé pour préserver leur autonomie. La nutrition, l'activité physique, le bien-être, la santé ou encore les idées reçues face à l'âge sont autant de thématiques abordées lors de six ateliers. Sept sessions ont lieu en présentiel dans les villes de Meaux, Étampes et Nancy et trois sessions se tiennent en distanciel. Sur les 81 personnes inscrites, 67 participent réellement, soit un taux de présence de 82,7 %.

Les Instants santé pour la Cavimac

Après une phase expérimentale concluante menée en 2020/2021 sur 10 départements, la caisse d'assurance vieillesse invalidité et maladie des cultes (Cavimac) poursuit avec la CCMSA la mise en place de l'action de prévention, les Instants santé. La caisse d'assurance vieil-



lesse souhaite étendre le dispositif en 2022 et 2023 à 52 départements. Il s'adresse aux assurés de 25 à 74 ans sous-consommateurs de soins. Son objectif est d'intégrer les adhérents dans un parcours de santé à partir d'une consultation de prévention réalisée chez un médecin généraliste.

En 2022, 7 166 assurés Cavimac de 34 départements sont invités à participer aux Instants santé : 1 201 assurés bénéficient d'un entretien

motivationnel en présentiel ou par téléphone soit un taux de participation au premier entretien de 16,8 %. En outre, 334 personnes souhaitent accéder directement à la consultation médicale de prévention, soit 4,7 % des assurés invités. Enfin, parmi les 1 201 assurés ayant réalisé l'entretien motivationnel en présentiel ou par téléphone, 367 se rendent ensuite à la consultation médicale de prévention soit 30,6 % d'entre eux et 5,1 % de la totalité des assurés invités.

658 000

C'EST LE NOMBRE
DE VUES DE LA VIDÉO
PROMOTIONNELLE
« LA CEINTURE EST
VOTRE MEILLEUR
BOUCLIER » MISE EN
LIGNE SUR LA CHAÎNE
YOUTUBE DE LA MSA.



La santé sécurité au travail

« Je m'attache, je me protège »

Une animation de réalité virtuelle « Une expérience renversante » – prêtée par le service de prévention des accidents dans l'agriculture (SPAA) Suisse – des affiches, des autocollants, des flyers et une conférence de presse sur le stand du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, avec intervention d'un conseiller national référent sur le risque machine, marquent le lancement de la campagne nationale MSA « Je m'attache, je me protège » lors du salon international des solutions et technologies pour une agriculture performante et durable (Sima). Son objectif est de sensibiliser à l'importance du port de la ceinture.

Programme de prévention du mal-être

Suite au lancement, en janvier 2021, du programme de prévention et d'accompagnement du mal-être des populations agricoles initié par la CCMSA, 35 responsables prévention mal-être prennent leurs fonctions de coordination dans chaque caisse, accompagnés par une équipe de pilotage dédiée à la CCMSA : deux réunions nationales, des échanges de pratiques, des groupes de travail, une conception d'outils tels que la méthodologie de diagnostic territorial. La constitution d'un comité de pilotage du programme et d'un comité tech-

nique national permet d'appuyer le réseau des caisses dans la mise en place progressive des cellules pluridisciplinaires de prévention du mal-être, des formations sentinelles et des comités départementaux du plan interministériel – dans lequel la MSA occupe une place majeure au local et au national.

Plaidoyer pour le bien-être animal

Pour répondre à l'interrogation que posait son séminaire de novembre 2020 : « *En quoi la question du bien-être animal interpelle-t-elle la MSA ?* », l'institution présente un plaidoyer dont l'élément central consiste à œuvrer pour la prise en compte de la qualité du travail des professionnels dans le débat sur le bien-être animal.

Le travail sur le plaidoyer a, en effet, fait apparaître qu'il était essentiel de formuler un positionnement qui soit en adéquation avec l'ADN de la MSA. Le champ de la santé, notamment de la santé au travail, est apparu comme celui dans lequel la MSA pouvait porter une position légitime sur le bien-être animal ; un sujet crucial – pour tous les professionnels de l'élevage, du transport et de l'abattage – sur lequel ils manquent d'outils, de réflexes, de formations mais aussi d'espaces de dialogue, d'échanges et de progression. Des préoccupations qui sont au cœur des quatre chantiers de travail ouverts pour :

porter dans les discussions le point de vue « santé au travail » ; continuer de structurer les données et d'accompagner la recherche sur le sujet, de mieux comprendre comment le bien-être animal et l'activité humaine s'épaulent, les bénéfices de la prise en compte du travail humain sur la santé des professionnels et le bien-être animal ; permettre la discussion entre professionnels en développant les espaces d'échanges ; créer des solutions pour les élevages ou abattoirs en difficulté.

En chiffres

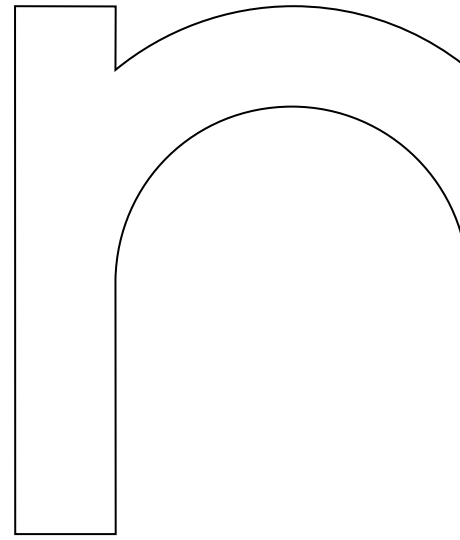
1 500 sentinelles
actives environ, dont
500 élus MSA

80 % des MSA
intégrées au déploiement
d'un réseau sentinelles

21 formateurs MSA,
formés et reconnus
en tant que formateurs
régionaux

4 MSA sur cinq sont
en lien avec l'ARS
pour l'organisation
des formations.

La gestion déléguée



11

PARTENAIRES EN SANTÉ ET PRÉVOYANCE.

tenariats dans le domaine informatique, gestion de plateformes de service, accompagnement social pour le compte d'une collectivité territoriale... Cette vision large est, principalement, celle des ministères de tutelle.

taire déléguée ». D'une manière globale, cette gestion s'inscrit dans la stratégie institutionnelle MSA 2025 et dans l'un des enjeux qui a pour objectif de « garantir l'accès à la protection sociale et aux services des populations et entreprises agricoles et rurales ».

La GPCD en MSA, késako ?

La gestion pour compte de tiers (GPCD) fait partie de l'identité de la MSA qui se caractérise par son organisation en guichet unique. Celui-ci permet une approche globale et élargie qui facilite les démarches des exploitants, des employeurs et de leurs salariés. Au sens large, il s'agit de l'ensemble des activités gérées, en dehors des missions de service public, dans un cadre conventionnel : paiement de prestations ou encaissement de cotisations complémentaires, par-

Au sein du réseau MSA, la GPCD désigne les activités de santé et de prévoyance complémentaires réalisées par les MSA : gestion de contrats individuels ou collectifs ; appel et recouvrement des cotisations ; paiement des prestations complémentaires seules.

Dans l'organisation de la CCMSA, une direction dédiée gère l'ensemble des activités de gestion déléguée, réalisées dans le prolongement du service public. L'acronyme est adapté et signifie donc « gestion de la part complémen-

13

PARTENAIRES HORS SANTÉ ET PRÉVOYANCE.

Le lancement du programme Confluence



Professionaliser l'activité sous toutes ses dimensions.

Qu'est-ce que Confluence ?

Le programme Confluence vise à construire une offre unique sur le marché des complémentaires santé et de la prévoyance. Il s'appuie sur des systèmes d'information et des processus métier qui répondent aux exigences spécifiques de service et de sécurité, tout en étant intégrés dans une offre globale singulière, adossée au guichet unique de la MSA.

Quels sont ses atouts ?

Cette solution équilibrée doit permettre de dépasser les dépendances informatiques et organisationnelles liées à la construction historique de la délégation de

gestion de la MSA en complémentaire santé et prévoyance. Il s'agit de s'aligner sur les standards particuliers à ce domaine, tout en affirmant une identité MSA, caractérisée par son approche globale, sa proximité et son ancrage territorial. Cela se traduit donc, dans le système d'information, par une solution logicielle infogérée qui s'intègre avec l'écosystème MSA, un regroupement des compétences et des services dédiés, une organisation commune et un pilotage renforcé.

Quel est l'objectif visé ?

L'objectif de la MSA est de renouveler son modèle de délégation de gestion, en construisant une

nouvelle offre, adaptée aux exigences du marché avec un double enjeu : professionnaliser l'activité sous toutes ses dimensions (outil, organisation, gestion), tout en conservant une identité MSA porteuse de sens pour les adhérents comme les partenaires, et veiller à son équilibre économique et son caractère concurrentiel.

Que s'est-il passé en 2022 ?

L'année est marquée par le lancement de la phase de pré-cadrage, visant à définir les grands principes pour le cadrage du programme et par la réalisation de travaux budgétaires : les simulations sur la trajectoire budgétaire cible ; et à partir d'un benchmark, la réalisation de simulations de frais de gestion sur la base de notre diversité de portefeuilles en global et par partenaire.

Les statistiques

Outils et méthodes de la data science : le grand déploiement

Dans le cadre du déploiement des outils et méthodes de la *data science* (science des données), plusieurs projets sont initiés ou menés à terme. Celui consacré à l'optimisation de la détection des irrégularités en matière de prestations familiales permet de construire des modèles prédictifs des risques en tenant compte des caractéristiques des allocataires. Il entre dans sa phase opérationnelle et des listes d'allocataires ciblés sur la base de ces travaux sont communiquées à deux reprises en 2022.

Concernant la détection de la fraude aux cotisations sociales, le cas d'usage généralisé à l'ensemble des MSA depuis 2021 monte en charge puisque les contrôles programmés à partir des ciblage *data mining* (exploration de données) concernent désormais plus d'une entreprise sur 10 (contrôle comptable d'assiette). Une expérimentation sur l'identification précoce des risques de désinsertion professionnelle est initiée avec certaines directions de la CCMSA. Elle vise à outiller le réseau dans la prévention des risques de perte ou d'éloignement à l'emploi en lien avec l'altération de la santé.

Enfin, la MSA mène des travaux avec l'Université de Paris Dauphine et l'Université d'Orléans. Ils permettent de proposer un cadre théorique d'analyse comparée des méthodes d'évaluation du manque à gagner en termes de cotisations sociales à partir des contrôles ciblés ou aléatoires. Ces travaux ont fait l'objet d'une présentation en séance plénière du haut conseil au financement de la protection sociale (HCFIPS).

Contribuer aux travaux de valorisation des données dans GéoMSA

GéoMSA, l'outil institutionnel de cartographie dynamique des données statistiques locales de la MSA, comporte plus de 700 indicateurs. Il est maintenu et amélioré de manière continue et s'enrichit de deux nouveaux modules de diagnostics territoriaux. Le premier, sur la responsabilité sociale, sociétale et environnementale (RSSE), a pour objectif d'apporter une plus-value aux territoires ruraux en termes de cohésion. Les indicateurs de ce module portent sur de multiples thématiques (autonomie, précarité, environnement, accessibilité aux services publics/à la personne, etc.).

Pour le second module, sur l'emploi agricole, le but est d'accompagner les acteurs des secteurs

de la production agricole, de manière proactive, vers des comportements et des pratiques rendant plus attractifs les emplois agricoles. Les indicateurs de ce module portent principalement sur la démographie, les installations et l'emploi agricoles.

Enrichir la connaissance par la fourniture d'analyse et de données mensuelles

Une nouvelle publication est lancée : un tableau de bord trimestriel présentant les caractéristiques de la population agricole bénéficiaire de la complémentaire santé solidaire (CSS) ainsi que leurs dépenses prises en charge à ce titre.

Afin d'apporter des éclairages sur les disparités entre les femmes et les hommes exploitants agricoles, un tableau de bord comparatif des caractéristiques économiques et sociales par genre sur la période 2011 à 2021 est développé et partagé avec la haute fonctionnaire chargée de l'égalité des droits entre les femmes et les hommes.

Le montant moyen de redressement notifié par entreprise contrôlée est supérieur de près de **50 %** au montant notifié lors des contrôles hors *data mining*.

Les assurés atteints d'une maladie psychiatrique ou consommant des médicaments psychotropes ont un risque accru de suicide.

Pour la première fois, afin de tenir compte du développement des formes sociétaires en agriculture, dirigées par plusieurs associés, il est procédé à des comparaisons en fonction de la mixité ou non des équipes dirigeantes : entreprises dirigées uniquement par un ou plusieurs hommes, uniquement par une ou plusieurs femmes, par une équipe mixte. Et dans les équipes mixtes, la comparaison est faite entre les niveaux de revenus des hommes et des femmes.

Des fichiers d'exploitations viticoles intégrant des données d'emplois et d'accidents du travail sont créés et envoyés à l'Université Clermont-Auvergne (années 2013-2019). Celles-ci doivent permettre la réalisation du projet «TraSad», lauréat d'un appel à projets du conseil scientifique de la MSA, dont le sujet est : « Du travail soutenable en agriculture durable. Quelles transformations des conditions de travail dans les exploitations entamant une transition agroécologique ? Études de cas en vitiviniculture et comparaison entre trois régions ».

La cartographie des pathologies du régime agricole

La cartographie des pathologies des assurés agricoles est enrichie à partir des données 2020 avec notamment les hospitalisations

ponctuelles et pour Covid-19. L'objectif est de mettre en évidence les principaux risques en termes de santé des populations agricoles. Leurs pathologies chroniques et leurs principaux événements de santé y sont décrits dans leur intégralité : risque de chaque maladie chez les patients MSA comparé à celui de l'ensemble de la population, profil des patients, autres maladies dont ils sont atteints, répartition géographique et coût de prise en charge par le régime agricole.

Le risque de suicide au régime agricole

Dans le cadre des engagements de la MSA sur la prévention du mal être, les travaux d'étude et d'analyse du risque de mortalité par suicide se poursuivent. Il ressort notamment que les assurés relevant du régime agricole atteints d'une maladie psychiatrique ou consommant des médicaments psychotropes ont un risque accru de suicide, comme cela est observé dans l'ensemble de la population. Une typologie des assurés décédés par suicide s'appuyant sur des informations démographiques, socio-économiques et médicales fait ressortir un profil spécifique au régime agricole. C'est un groupe constitué d'hommes âgés de plus de 80 ans, résidant dans des communes rurales peu favorisées, non pris en

charge pour troubles psychologiques ou psychiatriques et composé en majorité d'anciens exploitants agricoles.

Chiffre

123 fiches présentant, pour chaque pathologie, traitement ou épisode de soins, les données du régime agricole en France métropolitaine, leur comparaison à l'ensemble de la population, leur évolution et leur répartition spatiale sont mises à disposition.



La gestion du régime

150

COLLABORATEURS ENVIRON OEUVRENT
SUR UNE MISSION PIVOT ET Y CONSACRENT
PLUS DE 16 500 JOURNÉES DE TRAVAIL.

Les caisses pivots jouent collectif

Les caisses dites « pivots » sont des MSA à qui sont confiées des missions institutionnelles réalisées pour le compte de l'ensemble du réseau. Chacune d'entre elles exerce ses missions autour d'un métier, parfois plusieurs, et du système d'information le servant.

Véritables courroies de transmission entre tous les acteurs institutionnels, elles participent ainsi à l'efficacité collective, à l'amélioration de la qualité de service et à la qualité des produits informatiques.

Pour continuer d'améliorer le service aux usagers, le collectif Pivots est lancé en 2022. Composé de trois collaboratrices de la CCMSA et d'iMSA, il a pour objectifs de consolider une vision commune des caisses pivots, de faciliter la réalisation de leurs activités et de fédérer le collectif autour de l'échange de bonnes pratiques.

L'offre de formation certifiée

L'Asfosar, la formation professionnelle continue du personnel de la MSA qui fête ses 40 ans d'existence en 2022, bénéficie de la certification Qualiopi depuis le 4 août. Cette évaluation des organismes de formation est obligatoire depuis le 1^{er} janvier

afin d'être éligible aux financements publics ou aux fonds et assurer un niveau de qualité à maintenir au long cours. Le prochain audit de surveillance aura lieu en février 2024.

Une veille documentaire enrichie

Après une enquête de lectorat à laquelle 1425 collaborateurs ont répondu, les rubriques « Quoi de neuf ? » et « À la une » sont créées afin d'enrichir la veille documentaire de l'institution. Elles permettent d'identifier au plus vite les évolutions marquantes d'une réforme et de mettre en exergue le(s) document(s) le(s) plus important(s) de la sélection.

La revue de presse hebdomadaire évolue également avec une mise en avant de la rubrique « La MSA à travers la presse » intégrant des informations plus concises avec davantage de liens vers les articles complets.

Galaxie MSA : le nouvel intranet de l'institution

Après plus d'un an de travail, Galaxie MSA, le nouvel intranet de l'institution, est lancé le 3 octobre via l'outil SharePoint. Le site a été pensé avec des points d'entrées par domaine, nature de contenu, profil utilisateur,

Les marchés publics en chiffres

76 marchés en cours d'exécution.

13 marchés notifiés.

134 études juridiques à destination des MSA ou des services de la CCMSA (beaucoup de questions sur la flambée des prix et sur l'inflation).

4 chats trimestriels afin d'accompagner juridiquement les MSA dans la passation de leurs marchés publics.

76

MARCHÉS PUBLICS EN COURS D'EXÉCUTION.



ressources et cartographie pour répondre aux différents usages, et de nouveaux espaces dédiés aux directions métiers de la MSA se sont ajoutés. Une évolution importante qui permet une recherche transverse, une harmonisation de la navigation, et ainsi de rendre l'information institutionnelle plus lisible.

Les Essentiels, portails documentaires

Afin d'accompagner au mieux les gestionnaires, agents et collaborateurs dans l'appropriation des portails Essentiels, espaces réunissant l'ensemble de la documentation utile pour accomplir leurs missions, trois capsules vidéo sont mises à leur disposition présentant les principaux documents de référence. Un webinar qui réunit plus de 1 200 collaborateurs est également organisé le 13 octobre. Objectif : s'assurer de l'homogénéité des pratiques au sein du réseau et ainsi de l'égalité de traitement des assurés.

La protection des données personnelles publiées sur msa.fr

En janvier, la CCMSA publie sur le site internet msa.fr ses politiques de confidentialité en matière de pro-

tection des données personnelles et de traitement des cookies. En effet, dans le cadre de ses activités, la MSA met en œuvre des programmes, des applications et des outils, durant lesquels elle collecte et traite des données personnelles. Elle attache une grande importance au respect de la vie privée et à la protection de ces données. Parmi les droits des adhérents figurent notamment les droits d'information, d'accès, de rectification et d'effacement.

20

MSA SONT INVESTIES DANS UNE MISSION PIVOT.



Les grandes conventions de l'année

Parmi la centaine de conventions expertisées signées par la CCMSA en 2022 :

- Une convention de mutualisation avec la caisse des Français de l'étranger (CFE)
- Une convention de délégation de gestion avec Groupama
- Une convention avec la Cnav relative à la mutualisation du portail des partenaires de l'action sociale (PPAS) de l'assurance retraite
- Une convention avec le ministère de la Transition

écologique et de la Cohésion des territoires, sur le versement à la CCMSA des dotations de fonctionnement des France services portées et co-portées par la MSA

- Une convention de recherche avec l'institut Pasteur et santé publique France (SPF) relative à l'étude de séroprévalence du virus Puumala chez des professionnels forestiers
- Une convention avec la Cnaf et l'office français de l'immigration et de l'intégration (Ofii) relative à l'accès au service d'information du dispositif national d'accueil de l'Ofii par les caisses de sécurité sociale de la branche famille.

Les ressources humaines

Des ateliers pour les managers

Le programme « Ateliers managers » permet à plus de 150 encadrants de participer à une ou plusieurs des 15 sessions thématiques proposées dans l'année. Il consiste à créer un espace d'échange qui réunit les managers de l'institution autour de trois thèmes de leur choix posant question dans l'exercice de leur métier au quotidien. Ce programme permet de faire évoluer les pratiques managériales individuelles en partageant les retours d'expérience, d'ouvrir des pistes de réflexion et de rechercher des solutions concrètes entre pairs.

Ce dispositif d'accompagnement illustre deux des cinq ambitions en ressources humaines inscrites dans le projet stratégique MSA 2025 : mettre en œuvre une politique « d'attention » tant auprès des salariés que des adhérents et accompagner la transformation managériale.

L'intelligence collective au service de la pratique managériale

Un dispositif de co-développement, le « Codev », est proposé aux encadrants. Cette puissante méthode d'entraide a pour objectif d'utiliser l'intelligence collective d'un groupe de pairs au profit d'une problématique professionnelle individuelle. Les participants du groupe s'encouragent, se soutiennent mutuellement et trouvent ensemble des solutions et des éclairages. Trois groupes se

sont constitués, réunissant au total une vingtaine de cadres. Appréciée par les participants pour son caractère efficace, concret et convivial, cette approche du développement professionnel a vocation à se développer.

Le portail ADéquation

En janvier, la mission cadres dirigeants lance le portail ADéquation. Entièrement dédié aux agents de direction, il leur permet de retrouver dans un seul et même endroit toutes les informations utiles au développement de leur carrière et de leurs compétences : actualités de la communauté, offres de postes, documents et carrières, informations relatives à l'inscription sur la liste d'aptitude, programme de l'Université des cadres dirigeants, etc. Depuis sa création, il a été complété d'un espace « Votre métier, vos documents », qui regroupe toute la documentation utile à leurs fonctions : organisation de la gouvernance, dossiers d'actualité, indicateurs COG, entre autres.

Réfléchir sa carrière : différents outils et un même souci d'accompagner chaque parcours

Les entretiens carrière sont un échange, d'une heure environ, réalisé en visioconférence ou à l'occasion d'une visite en caisse. Ils peuvent avoir plusieurs objectifs : réfléchir au prochain poste, se renouveler sans changer de poste

à court terme, se projeter sur le long terme, développer ses compétences et sa posture d'agent de direction, etc. La mission cadres dirigeants en mène plus de 50 auprès de l'ensemble du réseau, lui permettant de recenser les aspirations des agents de direction. Les entretiens professionnels, eux, constituent un moment privilégié pour chaque col-

Chiffre

727 salariés de la caisse centrale bénéficient du télétravail, au 31 décembre 2022, dont 86 % (628) jusqu'à trois jours hebdomadaires et 10 % (74) jusqu'à deux jours.

La possibilité offerte par un système de télétravail occasionnel de faire face à un imprévu est mobilisée à hauteur de 603 jours.

En complément, pour faire face aux difficultés de transports des collaborateurs de la CCMSA notamment, un dispositif de télétravail exceptionnel est déclenché 10 fois.

68 %

DES SALARIÉS DE LA MSA EXERCENT
EN PARTIE LEURS ACTIVITÉS
EN TÉLÉTRAVAIL, AU 31 AOÛT 2022.

laborateur pour s'interroger, anticiper et se projeter. Aider le salarié à identifier ses besoins et à formaliser son projet ; l'aider à prendre du recul sur son parcours professionnel, et en particulier sur les formations qu'il a suivies, les expériences qu'il a acquises ; l'aider à faire le bilan de ses réalisations et de ses attentes, tels sont les objectifs déployés lors de la vingtaine d'entretiens organisés au sein de la CCMSA en 2022.

Qualité de vie au travail : un troisième plan

Le troisième plan d'actions triennal sur la qualité de vie au travail (QVT) se base sur plusieurs constats émanant du bilan du plan d'actions précédent, des résultats du baromètre social institutionnel pour la CCMSA et des retours d'expérience sur le télétravail généralisé pendant le confinement.

Partagé et enrichi lors des commissions QVT, des comités de direction restreints et élargis mais également en comité social et économique (CSE) et en commission santé sécurité et conditions de travail (CSSCT), il s'articule autour de cinq axes – le parcours et l'évolution, le management et les relations de travail, la charge de travail, la collaboration au quotidien, l'environnement et la communication – à partir desquels sont développées les animations.

Parmi celles déjà menées figurent : le déploiement du dispositif de revue des carrières auprès des respon-

sables de département, la diffusion du guide des bonnes pratiques sur la déconnexion, la campagne sur le savoir-vivre ensemble ou la mise en place d'une communication RH après chaque CSE.

Télétravail, un nouvel accord pour la CCMSA

À la suite des mesures prises dans le cadre de la crise sanitaire, le nouveau dispositif de télétravail débute le 28 février.

Cet accord prévoit que tous les salariés relevant de la convention collective des employés et cadres de la MSA, quel que soit leur contrat (à durée déterminée ou indéterminée) peuvent, au terme de leur période d'essai ou probatoire, en fonction des missions, du fonctionnement et de l'organisation de leur secteur, accéder au télétravail.

Les jours de télétravail, déterminés en concertation avec le responsable et en tenant compte de l'obligation d'être physiquement présent sur site au moins deux journées entières par semaine, peuvent s'effectuer au domicile du collaborateur et/ou depuis un second lieu dès lors qu'il est dûment déclaré et assuré. Pour plus de souplesse encore, des changements ponctuels de lieu de télétravail peuvent intervenir. Par ailleurs, le nouvel accord prévoit un forfait annuel complémentaire de cinq jours à la disposition des salariés (télétravailleurs et non télétravailleurs réguliers) pour permettre le

télétravail dans le cadre de situations particulières et imprévisibles, qui empêchent la venue sur site.

Au terme d'une première année d'implémentation, un constat : le télétravail est plébiscité par les collaborateurs.

La CCMSA se réorganise

Dans la perspective d'optimiser les fonctions de préparation, de pilotage et de contrôle budgétaire d'une part, de renforcer les liens entre les fonctions RH institutionnelles et centrales d'autre part, ainsi que de consolider les fonctions support et de services généraux auprès du réseau et de la CCMSA, un projet de réorganisation au sein de la CCMSA est proposé, co-construit et, après consultation du CSE, officiellement mis en œuvre au 1^{er} janvier 2023. Ce projet comporte des réorganisations impactant plusieurs directions dans l'optique de capitaliser sur les synergies des secteurs dont les missions sont proches.

Les entreprises agricoles



Accompagner les crises agricoles

En lien étroit avec le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, la MSA poursuit la gestion des dispositifs d'accompagnement des crises agricoles. Que ce soit pour les exploitants et employeurs agricoles les plus touchés par l'épisode de gel d'avril 2021, pour ceux qui subissent l'épidémie d'influenza aviaire depuis novembre 2021, ceux de la filière porcine, dans le cadre du plan gouvernemental de relance et de résilience pour faire face à l'inflation liée à la

crise ukrainienne ou encore ceux qui sont confrontés aux conséquences de l'important épisode de sécheresse 2022, des mesures de report, ou de prise en charge des cotisations et des contributions sociales sont mises en place.

Pour la bonne mise en œuvre des activités inhérentes à la gestion des schémas de fonctionnement de ces mesures, le « point crises/prises en charge » mensuel avec les MSA est reconduit en 2022.

Des mesures en faveur du pouvoir d'achat déployées

Les mesures visant à valoriser le travail – en abaissant notamment certaines cotisations pour les travailleurs indépendants – se traduisent pour les agriculteurs par l'adoption d'une amplification de la réduction dégressive du taux de la cotisation maladie Amexa, proposée comme option aux jeunes agriculteurs (JA). Elles sont mises en œuvre par la MSA dès le calcul définitif des cotisations 2022 malgré la proximité avec la date de parution de la loi du 16 août 2022 portant mesures d'urgence pour la protection du pouvoir d'achat. Pour faciliter leur appropriation, un dispositif d'accompagnement est déployé : mise en ligne sur msa.fr d'informations dédiées

ainsi que d'un formulaire de renonciation aux exonérations JA, instructions techniques sur le portail Essentiel cotisations non salariées, concertation avec le ministère de l'Agriculture autour d'une tolérance autorisant les JA qui ne peuvent pas se préparer à réaliser en 2023 une renonciation rétroactive au titre de 2022.

Réflexion sur l'avenir du Tesa simplifié

Par lettre du 7 mars 2022, les ministères de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire et de la Santé (Direction de la sécurité sociale) confirment la prolongation du Tesa sous sa forme actuelle jusqu'à fin 2023. Ce délai permet ainsi l'aboutissement des travaux engagés en vue de sa pérennisation : bascule des salariés occasionnels du Tesa simplifié dans la déclaration sociale nominative (DSN) pour faciliter les échanges avec les organismes sociaux et fiscaux, et garantir l'accélération des droits sociaux pour les travailleurs concernés ; ajustement du cadre réglementaire pour sécuriser juridiquement la pérennisation de l'offre ; sur la base de l'association étroite des utilisateurs, amélioration et modernisation de l'ergonomie du service actuel.

L'international

Souligner le rôle clé de la sécurité sociale pour la résilience et les sociétés inclusives.

L'Europe, enjeu majeur

Une conférence « Accompagner les générations : un enjeu pour la sécurité sociale en France et en Europe », sous le patronage de la présidence française de l'Union européenne, se tient au conseil économique, social et environnemental le 25 mars. Organisée par la représentation des institutions françaises de sécurité sociale auprès de l'UE, dont la MSA est membre actif, elle rassemble plus de 150 participants. Les débats portent sur les défis à venir, à l'heure de la mise en œuvre du socle européen des droits sociaux. François-Emmanuel Blanc participe à la table ronde consacrée aux enjeux du vieillissement. Il rappelle notamment le défi de la relève en agriculture et insiste sur la nécessité de renforcer les services de proximité en milieu rural, comparant le rôle joué par la MSA à celui d'un « médecin généraliste des territoires ruraux ».

Pour continuer d'informer sur les enjeux de la sécurité sociale en Europe, un séminaire est organisé le 28 septembre pour les administrateurs de la caisse centrale. Il vise à expliciter le fonctionnement des institutions européennes, la stratégie d'influence des organismes

de sécurité sociale et revient également sur le rôle, l'organisation et les actions des réseaux européens dont la MSA est membre : les associations internationales de la mutualité et de la sécurité sociale (AISS) et le réseau européen des régimes agricoles.

Lancement du point focal francophone

Le 24 mars, l'AISS lance le « point focal francophone » dont l'ambition est de renforcer la collaboration entre les institutions membres de l'association utilisant le français comme langue de travail (une trentaine de pays). Objectifs : consolider les échanges sur les priorités transrégionales en matière de sécurité sociale, développer la formation et le soutien technique entre les membres, accroître la collaboration avec l'organisation internationale de la francophonie.

Forum mondial de la sécurité sociale

Organisé tous les trois ans par l'AISS, le forum mondial se déroule à Marrakech du 24 au 28 octobre, rassemblant 1 300 participants venus de 150 pays. Il permet de souligner le rôle clé de la sécurité sociale pour la résilience et les sociétés inclusives et examine les stratégies de réforme et les innovations institutionnelles permettant des

systemes durables, adéquats, bien gouvernés et accessibles. Thierry Manten, 1^{er} vice-président de la CCMSA, partage l'expertise de la MSA, les atouts de son guichet unique et ses ambitions lors de son intervention à la table ronde intitulée « Mutualité et stratégies de protection intégrées ».

Coopérations

Dans le cadre de la convention de partenariat en faveur des directeurs, experts et inspecteurs des organismes membres de la conférence interafricaine de prévoyance sociale, la CCMSA anime une formation sur la thématique du recouvrement des cotisations et le contentieux du 22 au 24 novembre auprès d'environ 120 participants.

Le 7 décembre, le comité de pilotage de la coopération entre la MSA et la caisse nationale de sécurité sociale de Tunisie (CNSST) se réunit afin de clôturer l'année au siège de la caisse centrale de MSA. Objectif : dresser un bilan des activités portant sur les ressources humaines et la responsabilité sociale des entreprises (RSE) avant de préparer 2023.

En mai, une mission d'appui de la MSA en Tunisie permet aux experts français de visiter des bureaux régionaux, d'échanger avec des directeurs et de réaliser des entretiens. C'est l'occasion de proposer un travail sur l'optimisation du fonctionnement. À l'automne, une visite d'étude des experts de la CNSST à la CCMSA permet des échanges de pratiques sur la conduite du changement et l'importance de la formation dans l'évaluation de compétences.